**RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L’INITIATIVE AFRICAINE**

**ET DU PLAN D’ACTION POUR L’AFRIQUE DE L’AEWA**

**Introduction**

Le présent rapport couvre les activités du Secrétariat PNUE/AEWA se rapportant à la coordination et à la mise en œuvre de l’Initiative africaine et du Plan d’action 2012-2018 pour l’Afrique de l’AEWA qui s’y rapporte (PoAA), pour la période allant du 1er janvier 2017 au 31 mai 2018.

Les activités quotidiennes courantes du Secrétariat du PNUE/AEWA qui contribuent à la mise en œuvre de l’Initiative africaine, telles que les réunions en interne avec la CMS, le PNUE ou les chefs d’institutions des Nations Unies ou encore les publipostages en relation avec cette initiative ne sont pas spécifiquement mentionnés dans ce rapport. Les efforts de levées de fonds concernant l’Initiative africaine sont exposés ci-dessous dans chaque section appropriée, plutôt que dans une section à part.

1. **COORDINATION DE L’INITIATIVE AFRICAINE**

Conformément à la Résolution 5.9, la coordination de l’Initiative africaine et du PoAA a été maintenue au niveau du Secrétariat PNUE/AEWA. Cette coordination a été renforcée par les coordinateurs sous-régionaux des points focaux nationaux (SrFPC) qui ont la responsabilité de superviser la mise en œuvre au niveau sous-régional, avec l’appui supplémentaire apporté par l’Unité de soutien technique (UST).

1. **Unité de l’Initiative africaine**

Au sein du Secrétariat PNUE/AEWA, la coordination est dirigée par l’Unité de l’Initiative africaine qui comprend le coordinateur de l’Initiative africaine, aidé par un assistant de programme. Le budget principal de l’AEWA a alloué 50 % du financement nécessaire à ces deux postes, et le Secrétariat PNUE/AEWA a été chargé de trouver des contributions volontaires supplémentaires afin d’élargir ces deux postes au-delà d’un mi-temps (Résolutions 5.21 et 6.18). Le Secrétariat a obtenu un financement permettant, pendant la période visée par le présent rapport, d’étendre le poste du coordinateur à un emploi à plein temps et celui d’assistant de programme à 80 %, et il devrait être possible de maintenir ces pourcentages jusqu’à la fin 2018, grâce aux contributions allouées par l’Office fédéral de l’environnement de Suisse et par la Commission européenne.

1. **Unité de soutien technique**

L’Unité de soutien technique (UST), offerte par les gouvernements de la France et du Sénégal, se compose d’une équipe d’experts multidisciplinaires qui offre un appui technique aux États africains de l’aire de répartition dans différents domaines, notamment les enquêtes et la surveillance des oiseaux d’eau et de leurs habitats, la gestion des données sur les oiseaux d’eau ou la promotion de l’utilisation durable des oiseaux d’eau et des ressources des zones humides. Le Secrétariat PNUE/AEWA, qui est un membre du groupe directeur de l’UST, participe à ses réunions annuelles qui visent à coordonner la planification des activités de cette dernière. Le Secrétaire exécutif de l’AEWA et le coordinateur de l’Initiative africaine ont assisté à la réunion du groupe directeur de l’UST du 2 février 2017 à Paris, France, juste après la 12ème réunion du Comité permanent de l’AEWA.

**1.3 Coordinateurs sous-régionaux des points focaux**

Le Secrétariat PNUE/AEWA a continué à travailler étroitement avec les cinq coordinateurs sous-régionaux des points focaux (SrFPC)[[1]](#footnote-1) afin de les guider dans la mise en œuvre de l’AEWA dans leur sous-région respective. Ils ont été, par exemple, étroitement impliqués dans le développement de l’avant-projet de PoAA 2019-2027.

Au cours de la période actuellement considérée, les coordinateurs sous-régionaux des points focaux pour l’Afrique australe et l’Afrique du Nord ont changé. Le Secrétariat PNUE/AEWA a travaillé en étroite concertation avec les organismes gouvernementaux responsables de la désignation de nouveaux points focaux nationaux de l’AEWA et leur confirmation en tant que coordinateurs sous-régionaux des points focaux (SrFPC). En décembre 2017, M. Thulani Sihle Methula a été nommé nouveau point focal national pour le Swaziland et sa désignation en tant que coordinateur (SrFPC) pour l’Afrique australe a été ratifiée. Au moment de la rédaction du présent rapport, le gouvernement de l’Algérie est en train de ratifier la nomination du nouveau point focal national et coordinateur sous-régional.

1. **MISE EN ŒUVRE DE L’INITIATIVE AFRICAINE ET DU PLAN D’ACTION POUR L’AFRIQUE**
2. **Élaboration du Plan d’action 2019-2027 de l’AEWA pour l’Afrique**

La Résolution 6.14 a prolongé le Plan stratégique ainsi que le PoAA jusqu’à la 7ème session de la Réunion des Parties (MOP7), en 2018, et a demandé l’élaboration d’un avant-projet de Plan stratégique et de PoAA pour la période 2019-2027 à soumettre à cette MOP. Le document d’orientation guidant le processus d’élaboration de l’avant-projet du PoAA 2019-2027 a été approuvé par le Comité permanent en octobre 2016. Conformément à ce document, une équipe de consultants indépendants a été recrutée pour développer cet avant-projet en s’appuyant sur la contribution primordiale du groupe de travail chargé de l’élaboration du PoAA. Le groupe de travail dédié au PoAA a été mis en place en mars 2017. Il comprend des représentants régionaux africains au Comité permanent ainsi que des représentants régionaux, des experts et des membres d’ONG du Comité technique, des représentants des Parties contractantes africaines de chaque sous-région dont la sélection a été coordonnée par le coordinateur de la sous-région respective, ainsi que des observateurs de Parties à l’AEWA n’étant pas africaines, des organisations partenaires et le Secrétariat PNUE/AEWA.

Le groupe de travail sur le PoAA s’est réuni en octobre 2017 à Dakar, Sénégal, pour mettre en place les bases du nouveau PoAA. Il a identifié les priorités, les objectifs et les actions à inclure dans l’avant-projet et pris également en main la structure et l’aspect du plan ainsi que les problèmes de mise en œuvre. L’atelier a été rendu possible grâce aux généreux dons financiers et autres contributions des gouvernements de la Suisse, par le biais de l’Office fédéral de l’environnement (OFEV), et du Sénégal. Le compte-rendu détaillé de cet atelier est consultable à l’adresse suivante : <http://www.unep-aewa.org/en/meeting/workshop-working-group-development-aewa-plan-action-africa-2019-2027-10-12-october-2017>

Les consultants chargés du PoAA, en collaboration avec le Secrétariat PNUE/AEWA, ont facilité l’atelier du groupe de travail et ont réalisé le premier avant-projet du PoAA 2019-2027. Cet avant-projet a été soumis le 22 mai 2018 au groupe de travail dédié au PoAA aux fins d’examen et de commentaires – à transmettre au plus tard le 8 juin 2018. Il a également été soumis à la 13ème réunion du Comité permanent afin qu’elle l’examine en vue de sa présentation à la MOP7. Un deuxième avant-projet, prenant en compte les commentaires du groupe de travail sur le PoAA, devrait être distribué vers la fin juin 2018 à toutes les Parties contractantes et partenaires clés travaillant en Afrique, pour un examen plus approfondi et d’autres commentaires. Un avant-projet définitif sera soumis à la MOP7 aux fins d’examen et d’adoption.

1. **Conservation et surveillance des espèces**

Le Secrétariat PNUE/AEWA a obtenu des fonds du gouvernement de la Suède, par l’intermédiaire de l’Agence suédoise de la protection de l’environnement, destinés à financer le Recensement international des oiseaux d’eau (IWC) dans sept Parties contractantes africaines situées le long de la voie de migration Asie de l’Ouest-Afrique de l’Est (Burundi, Madagascar, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Soudan et Tchad). Ce projet, mis en œuvre au cours de la période 2016-2017, a été coordonné par le Secrétariat PNUE/AEWA en collaboration avec les principaux associés du Partenariat pour la surveillance des oiseaux d’eau d’Afrique-Eurasie. La mise en œuvre sur le terrain a été dirigée par les coordinateurs nationaux de l’IWC et d’autres partenaires nationaux. Le projet a aidé à maintenir ou augmenter la couverture du recensement dans ces pays et à renforcer les capacités nationales d’identification et de surveillance des oiseaux d’eau. Un compte-rendu détaillé est disponible à l’adresse suivante : <http://www.unep-aewa.org/en/news/boost-waterbird-monitoring-seven-aewa-parties-africa>

En mars 2017, le Secrétariat PNUE/AEWA a obtenu un financement dans le cadre du programme thématique Biens publics et Défis mondiaux (GPGC) de la Commission européenne (CE), destiné à financer la mise en œuvre des plans d’action internationaux par espèce (ISSAP) pour la Grue royale, espèce En danger, et le Râle à miroir, espèce En danger critique d’extinction. Le financement de la Commission européenne permettra d’organiser la première réunion du groupe de travail international dédié à la Grue royale, qui comprend des représentants gouvernementaux et des experts issus des dix principaux États de l’aire de répartition de l’espèce, à savoir l’Afrique du Sud, le Burundi, le Kenya, le Mozambique, l’Ouganda, la République démocratique du Congo, le Rwanda, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe, ainsi que d’autres partenaires clés. Cette réunion aidera à encourager et coordonner la mise en œuvre de l’ISSAP le long de la voie de migration. Elle devrait avoir lieu en Ouganda au cours du premier trimestre de 2019. Les préparatifs de la réunion ont commencé en étroite collaboration avec le Programme de conservation de la Grue africaine, qui coordonne la mise en œuvre de cet ISSAP en vertu d’un MdE conclu avec le Secrétariat PNUE/AEWA.

Le financement de la CE contribuera, en outre, à la mise en œuvre des actions extrêmement prioritaires identifiées dans l’ISSAP pour le Râle à miroir. Ces priorités incluent l’organisation d’un atelier destiné aux parties prenantes locales qui visera à promouvoir l’engagement des communautés locales dans la conservation de la zone humide de Berga en Éthiopie, qui est l’un des deux sites de reproduction confirmés pour l’espèce. Le financement aidera également à démarrer le processus de planification de la gestion et par la suite la désignation de la zone humide de Berga en tant qu’aire protégée. La planification des actions dans le cadre de ce projet a été lancée avec le gouvernement de l’Éthiopie et BirdLife Afrique du Sud (en tant que coordinateur de l’ISSAP).

1. **Fonctionnement du Fonds de petites subventions**

En avril 2017, le Secrétariat PNUE/AEWA, en collaboration avec le Comité technique et le Comité permanent, a mené à bien la sélection et le processus d’approbation des quatre projets suivants de conservation devant bénéficier d’un financement dans le cadre du cycle 2015 du Fonds de petites subventions de l’AEWA (SGF) [[2]](#footnote-2):

* *Zimbabwe :* Un montant de 16 000 USD a été alloué au projet d’une durée de 18 mois intitulé *« Étude des espèces et évaluation de l’habitat pour que la planification de la conservation permette d’assurer l’avenir de deux espèces de grues au Zimbabwe »*, qui est mis en œuvre par BirdLife Zimbabwe, en collaboration avec le Programme de conservation de la Grue africaine (ACCP) et d’autres partenaires nationaux. Le projet se concentre sur l’étude et la surveillance de la Grue royale et de la Grue caronculée et de leurs habitats, l’amélioration des capacités en vue des futures études et activités de surveillance, ainsi que le développement et la mise à jour d’un plan d’action national pour les grues.
* *Kenya :* Un montant de 9 000 USD a été alloué au projet d’une durée de 12 mois intitulé *« Renforcer la préparation des capacités pour la conservation des lacs de la vallée du Grand Rift »* qui est mis en œuvre par Nature Kenya. Le projet soutiendra principalement les comptages semestriels d’oiseaux d’eau sur les lacs Bogoria, Elementaita, Nakuru, Magadi et Ol-bolossat, et le renforcement de la capacité des volontaires, des gardes forestiers et des scientifiques locaux pour l’identification et la surveillance des oiseaux d’eau.
* *Nigéria :* Approuvé pour un montant total de 9 000 USD, ce projet d’une durée de douze mois intitulé *« Renforcer la capacité des parties prenantes en vue d’une surveillance efficace des oiseaux d’eau migrateurs dans certaines zones humides côtières et intérieures du Nigéria »* est mis en œuvre par la Fondation nigériane de la conservation en collaboration avec les Parcs nationaux nigérians et le ministère fédéral de l’Environnement. Il vise à augmenter la capacité de surveillance des oiseaux d’eau des principales parties prenantes dans le bassin de la Sokoto et de la Rima, du Manga et autour du lac Maladumba, à diriger des comptages d’oiseaux d’eau sur ces sites, à établir une stratégie/ des lignes directrices pour la surveillance, à mettre en place des groupes de soutien des sites afin de soutenir la conservation des oiseaux d’eau et organiser des activités pour la Journée mondiale des oiseaux migrateurs et la Journée internationale des zones humides.
* *Mauritanie :* Bénéficiant d’un montant total de 8 000 USD, ce projet d’une durée de treize mois intitulé *« Conservation du site de nidification du Flamant nain (Phoeniconaias minor) au niveau des îles Aftout Essahli (Chat Boul) »* est mis en œuvre par l’Association mauritanienne des amis des oiseaux et de la protection des espèces animales menacées d’extinction (AMISO). Il se concentre sur l’amélioration de la capacité technique et matérielle du personnel du Parc national de Diawling (qui est l’autorité nationale responsable d’Aftout Essahili) ainsi que des communautés locales vivant autour du site, en vue de l’identification et de la surveillance des oiseaux d’eau.

Le Secrétariat PNUE/AEWA a également surveillé la mise en œuvre de projets SGF en cours issus des cycles de projet de 2013 et de 2014, et a apporté son soutien au niveau des processus administratifs et techniques. En 2016, trois projets SGF qui se concentraient sur l’amélioration de la capacité nationale en vue de la surveillance et de la conservation des oiseaux d’eau ont été achevés avec succès au Gabon[[3]](#footnote-3), en Guinée[[4]](#footnote-4) et au Togo. En 2017, le projet SGF sur la conservation de l’Érismature à tête blanche au Maroc[[5]](#footnote-5) a également été mené à bien.

1. **Élargir le nombre d’adhésions à l’AEWA en Afrique**

Le Secrétariat PNUE/AEWA a continué à promouvoir l’adhésion de nouvelles Parties contractantes, en mettant l’accent sur les régions africaines centrales et australes, ainsi que sur les pays africains lusophones, où se trouvent les plus grandes carences en matière d’adhésion à l’AEWA en Afrique.

Le Botswana est devenu le 1er novembre 2017[[6]](#footnote-6) Partie contractante à l’AEWA, grâce aux efforts concertés des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux et du Secrétariat PNUE/AEWA.

En 2016, des fonds ont été attribués par le gouvernement suisse, par le biais de l’Office fédéral de l’environnement (OFEV), qui ont permis la traduction du texte de l’AEWA en portugais, en réponse à une demande exprimée par des pays africains lusophones. La version portugaise du texte de l’Accord[[7]](#footnote-7), qui est devenu disponible en juillet 2017, aide à présent à faciliter l’adhésion de quatre (sur cinq) États de l’aire de répartition africains lusophones qui ne sont pas encore Parties à l’AEWA (Angola, Cap-Vert, Sao Tomé-et-Principe, et Mozambique).

Le Secrétariat a également été en mesure de rétablir des contacts ou d’aider à faire progresser le processus d’adhésion en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, au Malawi, en Namibie, aux Seychelles, en Sierra Leone et en Zambie.

1. **Renforcement des capacités et CESP en Afrique**

Augmenter la capacité technique et administrative pour la mise en œuvre de l’AEWA en Afrique recoupe de nombreux résultats et actions connexes prévus dans le PoAA 2012-2018. Le Secrétariat d’UNEP/AEWA a donc consacré des efforts au renforcement des capacités nécessaires à diverses questions dans la région.

*Augmenter la capacité administrative pour la mise en œuvre de l’AEWA*

L’objectif complémentaire (CT) 5.1 du PoAA de l’AEWA prévoit l’organisation d’une réunion préparatoire régionale africaine pour la MOP7 (Pré-MOP7). Le gouvernement du royaume d’eSwatini (Swaziland) a généreusement offert d’accueillir cette réunion, prévue en eSwatini du 12 au 14 septembre 2018. La réunion africaine Pré-MOP7 permettra aux Parties africaines d’examiner plus avant et de consolider l’avant-projet du PoAA 2019-2027 ainsi que de discuter d’autres questions à traiter lors de la MOP7, d’échanger les connaissances et les expériences acquises et de réfléchir sur des positions régionales communes à présenter à cette MOP. La réunion donnera également l’occasion aux nombreux nouveaux points focaux nationaux africains (environ 40 %) de se familiariser avec leurs rôles et responsabilités, en s’appuyant sur le manuel destiné aux NFP de la Famille CMS. Le gouvernement d’eSwatini fournira un appui financier et en nature pour l’organisation de la réunion, et les gouvernements de l’Allemagne et de la Suisse ont eux aussi promis un soutien financier.

*Amélioration des capacités en vue de l’étude et de la surveillance des oiseaux d’eau, et de la conservation de la voie de migration*

L’amélioration de la quantité et de la qualité des données provenant de l’Afrique sur les populations d’oiseaux d’eau compte parmi les actions du PoAA 2012-2018 ayant la plus haute priorité. Le Secrétariat PNUE/AEWA a encouragé le renforcement des capacités pour l’identification et la surveillance des oiseaux d’eau à l’aide de différentes activités, s’inscrivant notamment dans le cadre du Fonds de petites subventions dont tous les projets en cours pendant la période visée par le présent rapport ont contribué à améliorer la capacité de surveillance des oiseaux d’eau (voir la section 2.3 pour plus de détails). Certaines Parties contractantes africaines ont également reçu un support dans le cadre du projet d’IWC afin d’augmenter la capacité de surveillance des oiseaux d’eau (voir la section 2.2 pour plus de détails).

En 2017, le Secrétariat PNUE/AEWA a obtenu un financement émanant de la Commission européenne (CE) dans le cadre du programme thématique Biens publics et Défis mondiaux (GPGC) pour des activités couvrant la période 2017-2020. Une partie de ce financement est destiné à l’organisation d’un atelier de formation des formateurs en vue d’augmenter la capacité des experts techniques et des instituts de formation de 16 pays francophones d’Afrique de l’Ouest et d’Afrique centrale (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Congo, Côte d’Ivoire, République démocratique du Congo, Guinée équatoriale, Gabon, Guinée, Mali, Niger, Sénégal, Togo et Mauritanie). Le Kit de formation Voie de migration du projet Wings over Wetlands servira d’outil principal de formation, et sera complété par d’autres outils, notamment ceux de l’Office national la Chasse et de la Faune sauvage (ONCFS) sur l’identification et la surveillance des oiseaux d’eau, les lignes directrices sur la surveillance des ZICO de BirdLife international et la boîte à outils GlobWetland Africa de Ramsar. L’atelier de formation des formateurs (FdF) est projeté pour début 2019 au Bénin, en étroite collaboration avec des partenaires clés tels que l’Initiative Voie de migration de la mer des Wadden et le Secrétariat de la Convention de Ramsar. Les préparatifs ont commencé.

*Promotion de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs*

La célébration de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs continue à susciter beaucoup d’attention dans la région africaine grâce à l’appui et aux efforts des Parties contractantes et des diverses organisations partenaires. Des détails sur les résultats de la JMOM 2018 seront fournis dans le document StC 13.10 (rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie de communication). Les événements suivants de la JMOM ont été organisés dans le cadre des projets du Fonds de petites subventions de l’AEWA :

* Le Groupe de recherche pour la protection des oiseaux au Maroc (GREPOM) a organisé trois événements de la JMOM en 2017 dans les zones humides de Souss-Massa, de Sidi Mousa-Walidia et de Kenitra : <http://www.unep-aewa.org/en/news/focus-white-headed-duck-morocco>;
* Le ministère des Eaux et Forêts de la Côte d’Ivoire a organisé un événement de la JMOM à Adiaké en octobre 2017 ;
* Nature Kenya a célébré la JMOM 2018 dans le cadre du projet en cours du SGF (voir la section 2.3 pour des détails sur le projet ; l’événement doit encore être enregistré sur le site Web de la JMOM).
  1. **Promotion du partenariat pour la mise en œuvre de l’AEWA en Afrique**

Comme cela a été mentionné dans les sections ci-dessus, le Secrétariat PNUE/AEWA a continué à travailler étroitement avec des partenaires clés (BirdLife International, Wetlands International, l’Initiative Voie de migration de la mer des Wadden, le Secrétariat de la Convention de Ramsar, etc.) sur l’organisation et la mise en œuvre des activités de l’AEWA en Afrique afin de maximiser les efforts et les ressources, et d’éviter les doubles emplois. Le coordinateur de l’Initiative africaine a en outre participé aux réunions suivantes pour renforcer des synergies existantes et en initier de nouvelles avec les partenaires appropriés :

* La 3ème réunion du comité directeur de projet (PSC) pour le projet de la Fondation BirdLife/MAVA sur la conservation des oiseaux migrateurs (CMB) le long de la côte de l’Afrique de l’Ouest (Guinée, octobre 2017) : cette réunion a contribué à mieux harmoniser des activités du projet CMB pour soutenir la mise en œuvre de l’AEWA et pour encourager une plus grande collaboration avec l’AEWA les autres AEM concernés, y compris la Convention de Ramsar. Grâce à ce partenariat, le projet CMB a fourni des ressources financières et humaines destinées à soutenir l’atelier sur le renforcement des capacités organisé dans le cadre du projet du Fonds de petites subventions en Mauritanie, mentionné à la section 2.3 a ;
* La réunion préparatoire régionale africaine pour la 13ème Conférence des Parties à la Convention de Ramsar (Sénégal, février 2018) : la participation à cette réunion a aidé à intensifier la sensibilisation aux problèmes de l’AEWA parmi les représentants gouvernementaux et les partenaires, et a fourni l’occasion de réseauter, de discuter des questions pertinentes de l’AEWA, de promouvoir l’adhésion et d’initier des collaborations possibles avec de nouveaux partenaires, notamment sur les questions émergentes de la conservation des zones humides à l’aide de la télédétection. Le coordinateur de l’Initiative africaine a pris contact avec le Secrétariat de la Convention de Ramsar pour obtenir un financement du Partenariat régional pour la conservation des zones marines et côtières de Afrique de l’Ouest (PRCM) visant à soutenir la participation des trois ONG du projet CMB2 (Nature Mauritanie, Nature-Communautés-Développement du Sénégal et l’Organização para a Defesa e Desenvolvimento das Zonas Húmidas (ODZH) de la Guinée-Bissau) à l’atelier de formation GlobWetland Africa de Ramsar (Sénégal, février 2018) ;
* La réunion du comité directeur du programme GPGC entre la Commission européenne et ONU environnement (Belgique, mars 2017) : cette réunion a débouché sur une promesse de financement pour les activités africaines de l’AEWA (voir les sections 2.2 et 2.5 ci-dessus).

1. SrFPC de l’AEWA: <http://www.unep-aewa.org/en/activities/african_initiative/poa_for_africa_ai/srfp_coordinators> [↑](#footnote-ref-1)
2. Cycle 2015 du SGF : <http://www.unep-aewa.org/en/page/four-new-projects-africa-benefit-aewa-small-grants-fund> [↑](#footnote-ref-2)
3. Projet SGF pour le Gabon : <http://www.unep-aewa.org/en/news/capacity-building-gabon-conserve-migratory-waterbirds> [↑](#footnote-ref-3)
4. Projet SGF pour la Guinée : <http://www.unep-aewa.org/en/news/aewa-small-grants-fund-project-successfully-concluded-guinea> [↑](#footnote-ref-4)
5. Projet SGF pour le Maroc : <http://www.unep-aewa.org/en/news/focus-white-headed-duck-morocco> [↑](#footnote-ref-5)
6. Adhésion du Botswana à l’AEWA : <http://www.unep-aewa.org/en/news/botswana-accedes-aewa-party-no-77> [↑](#footnote-ref-6)
7. Texte de l’AEWA en portugais : <http://www.unep-aewa.org/sites/default/files/basic_page_documents/aewa_agreement_text_2016_2018_Portuguese_FINAL_WITH_COVER.pdf> [↑](#footnote-ref-7)